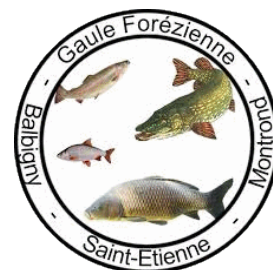
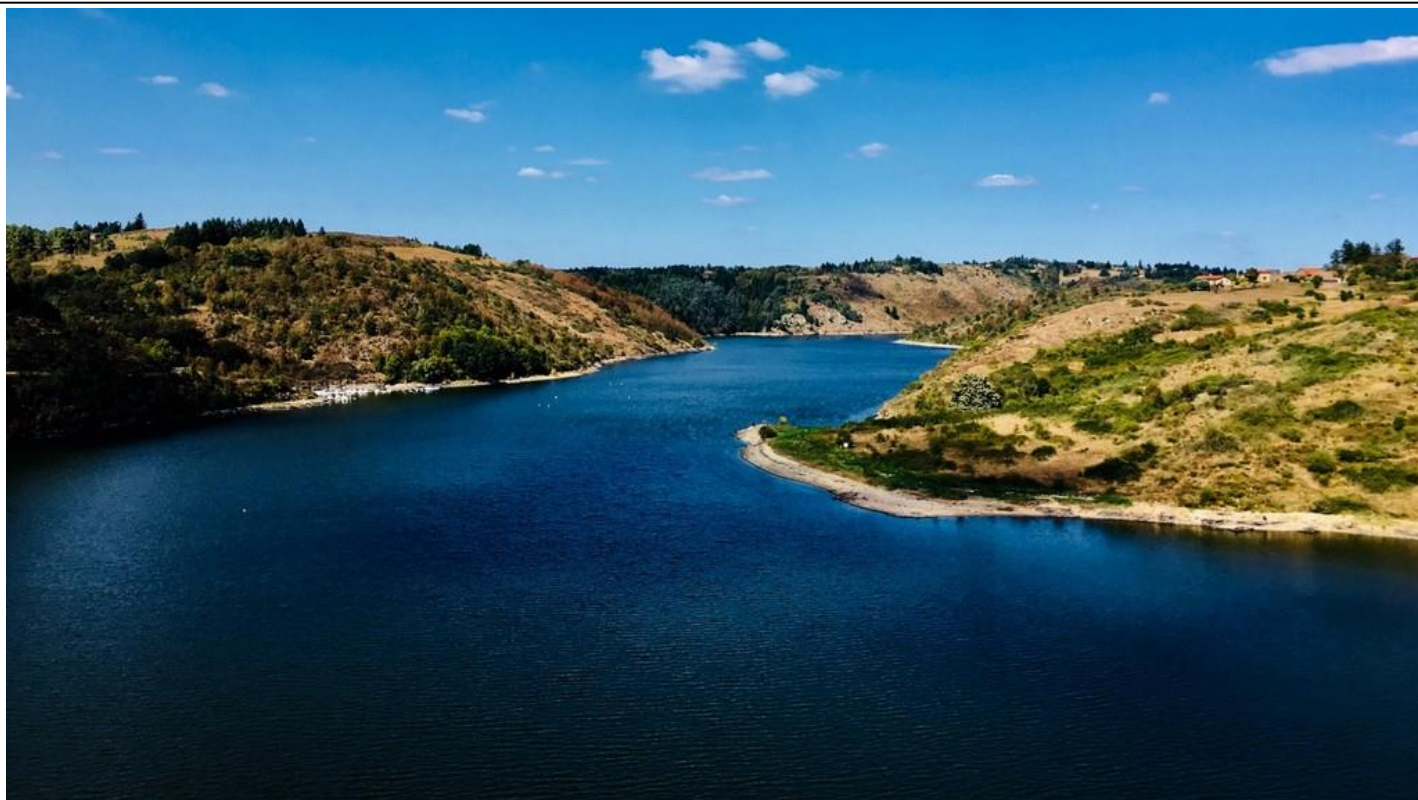


Partenaires de l'épreuve



**Championnat de la Loire 1^{ère} départementale Feeder –
4/5 avril 2026 – Barrage Villerest**



Epreuve respectant le règlement sportif
de la Commission Eau Douce de la FFPS



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOTS D'ACCUEIL

Chers amis pêcheurs, compétiteurs et passionnés,

Le **Comité Départemental de la Loire (CD42 PSed)** est particulièrement fier de vous retrouver aujourd'hui pour l'un des rendez-vous les plus attendus du calendrier sportif : le Championnat de 1ère Division de pêche au Feeder.

Pour cette édition, nous avons le privilège d'investir les rives du **barrage de Villerest**, sur le secteur géré par la section de Balbigny. Ce site est une référence pour tous les amateurs de "pêche à la cage". Réputé pour sa **richesse piscicole exceptionnelle**, le barrage offre une densité de brèmes et de gros gardons qui saura mettre à rude épreuve vos stratégies d'amorçage et votre précision de lancer. C'est un lieu où la profondeur fait souvent la différence, promettant des pesées spectaculaires.

La mise en place d'une telle compétition sur un site d'une telle envergure ne pourrait se faire sans un soutien logistique et humain sans faille :

- **L'AAPPMA de la Gaule Forézienne (Section Balbigny)** : Un immense merci pour le prêt de ce magnifique parcours et pour votre accueil toujours aussi chaleureux sur vos terres.
- **À la Fédération de Pêche de la Loire 42** : Nous saluons leur appui constant dans le développement du sport halieutique dans notre département.
- **À l'équipe de bénévoles du CD42** : Je tiens à remercier personnellement nos bénévoles qui, par leur travail de terrain, garantissent l'équité et le bon déroulement de l'épreuve.

Le feeder est une discipline de patience et d'exigence. Que cette compétition soit l'occasion de partager votre savoir-faire, tout en respectant ce milieu naturel fragile qui nous accueille.

Je souhaite à chaque compétiteur de trouver la bonne fréquence de touches et de vivre des moments d'émotion intenses au bord de l'eau.

Bonne chance à tous, et que le meilleur gagne !

Le Président du Comité Départemental de la Loire (CD42 PSed)

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Brèmes, gardon, rotengles
--------------------	---------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A Source victoire	D56, 42123 Cordelle	45.9146923551775, 4.071588188792206	Non
Secteur B Arpheuilles	Lieu-dit Arpheuilles, vers le camping, 42590 Vézelin-sur-Loire	45.910960880133146, 4.061272735618222	Non

Anguille	Interdite
Brochet	Fermé
Sandre	Fermé
Truite	25cms

	Profondeur	Distance Pêche	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide - Violent
Secteur A	6/8 m 12/13 m	À 20 m À 40 m	Nul à lent
Secteur B	7 m 12/13 m	À 20 m À 45 m	Nul à lent



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	4,60m	
Amorce	12 litres	Tamisée terre et graines comprises
Esches totales	2 litres	
Fouillis	1/2 litre Maxi	
Vers de vase	1/8 litre Maxi	
Vers de terre	1/2 litre maxi	Non coupés

HORAIRES

	Manche1	Manche2
Rendez-vous	7h30	7h30
Tirage au sort	8h00	8h00
Entrée dans les box	8h30	8h30
Début des contrôles (*)	9h30	9h30
Amorçage	10h20	10h20
Début de la manche	10h30	10h30
5 minutes	15h25	15h25
Fin de la manche	15h30	15h30
Palmarès		17h00

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Lieu	Points GPS
Rassemblement le samedi	Pont du Vourdiat D26, 42590 Saint-Jodard	45.881283059630974, 4.1116052678112105
Manche 1	Lieu-dit : source victoire	45.9146923551775, 4.071588188792206
Manche 2	Lieu-dit : Arpheuilles	45.910960880133146, 4.061272735618222
Palmarès	Pont du Vourdiat	45.881283059630974, 4.1116052678112105

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Grillet Alain	06 84 53 10 41	alain.grillet873@gmail.com
Inscription	Idem	Idem	Idem
Date limite d'inscription 30/03/26	Idem	Idem	
Forfait	Mathieu Christophe	06 85 67 27 06	crisotphe.mathieu@free.fr

Règlement particulier

Pour les entrainements merci de respecter les autres pêcheurs, et veiller à vous garer afin de ne pas gêner la circulation des autres usagers.

Bourriche obligatoire.

Poisson remis à l'eau après le signal sonore de la pesée.

Restauration et hébergements

Buvette sur place les 2 jours avec délivrance de sandwich sur réservation.



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE